

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 3 (1988)  
**Heft:** 8: Gazette  
  
**Rubrik:** Nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES

### La Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie (SSPA)

'A l'occasion de la réorganisation de la section de préhistoire du musée de Soleure au cours de l'été 1901, j'ai eu l'occasion de rencontrer mon ami, le professeur E. Tatarinoff, et de discuter avec lui sur la possibilité de donner un nouvel essor à la recherche préhistorique en Suisse en créant une Société suisse de préhistoire. Il existait bien sûr déjà des sociétés cantonales et des musées s'occupant alors plus ou moins de préhistoire; la Société pour la conservation des monuments historiques avait même créé une commission d'étude de l'histoire romaine à l'initiative de M. Mommsen mais la Société générale suisse d'histoire avait refusé la création d'une section préhistorique, seule la Société helvétique des sciences naturelles semblait accorder à la préhistoire une certaine importance. Tatarinoff trouva bonne l'idée de la création d'une nouvelle société et m'aida à recruter des membres. Nous regîmes maintes réponses enthousiastes'.

C'est ainsi que Jakob Heierli décrit dans le premier rapport annuel les évènements qui aboutirent en 1907 à la création de la Société suisse de préhistoire, association ayant pour but la défense au niveau national des intérêts de la préhistoire et de l'archéologie. Les objectifs définis en 1907 sont toujours actuels même si les priorités ont constamment changé en fonction des circonstances et des besoins du moment. Conformément aux raisons qui ont motivé sa création et en fonction d'une juste évaluation de ses moyens et de ses possibilités, la Société concentre ses efforts sur les diverses façons de guider les intérêts et les publications nécessaires à leur travail de recherche. La Société dispose à cet effet du Rapport annuel, rebaptisé Annales en 1938, et d'archives mises à la disposition des spécialistes contenant les résultats des fouilles et des découvertes et des communications émanant de toute la Suisse.

L'histoire de la Société est liée à la collaboration de personnes actives à l'esprit d'initiative qui ont marqué fortement l'évolution de la SSPA et lui ont permis de devenir dans les années 30 une société d'importance nationale en créant et en organisant pendant ces années de crise un service de travail qui a permis à des chômeurs de participer à des fouilles. Grâce à certaines fortes personnalités, la SSPA a contribué à une certaine forme de défense intellectuelle du pays. Par la création d'une association soeur, l'Institut de la préhistoire et de l'archéologie (Institut qui n'existe plus à l'heure actuelle) qui contribua beaucoup à formation de jeunes spécialistes, la Société n'a fait que renforcer sa position. La renommée scientifique de nombreuses personnalités membres de la Société a contribué à faire de la SSPA un interlocuteur écouté dans le domaine de la recherche archéologique au niveau international et dans le domaine scientifique en général en Suisse. Ses activités étaient d'ailleurs très variées: organisation de congrès internationaux sur le résultat de fouilles, publications, participation à la création de la Société suisse des sciences humaines. La SSPA a également pris part de manière décisive à des travaux archéologiques. Lorsque dans les années 50 la construction des routes nationales débuta, la Société a, grâce à certaines demandes et à des directives élaborées en temps voulu, permis une étude archéologique des terrains avant les tra-

vaux et a ainsi été à l'origine de 'l'Archäologische Zentralstelle für den Nationalstrassenbau'.

L'importance croissante des fouilles archéologiques dont la Société prévoit l'encouragement dans un des articles principaux de ses statuts a contribué sans aucun doute à la création d'un réseau toujours plus important de services archéologiques cantonaux. Les travaux effectués par ces services (fouilles et publication des résultats) ont permis de soulager la SSPA qui a ainsi pu donner la priorité à d'autres domaines d'activités et se consacrer à des problèmes d'importance essentiellement nationale et à des thèmes plus généraux. Aujourd'hui la SSPA est plutôt à considérer comme une organisation faîtière à laquelle incombent des tâches essentielles; vers l'extérieur elle veut être le porte-parole de l'archéologue suisse, servir de contact avec les autorités - dans la mesure où la communication ne se fait pas déjà par d'autres canaux - et les institutions spécialisées à l'étranger, au niveau interne elle veut assumer une fonction de trait d'union entre les domaines les plus variés, conformément à son appellation 'société suisse', elle désire favoriser les échanges entre les régions linguistiques de Suisse et également entre les cercles régionaux archéologiques ainsi qu'entre les communautés de travail spécialisées. Enfin, elle a pour but de mettre les spécialistes en contact avec les profanes qui représentent tout même environ 2'000 des 2'700 membres que compte la Société, elle y contribue à différents niveaux, en publiant les Annales, la revue trimestrielle 'Archéologie suisse', la série de monographies 'Antiqua' et la série de recueils bibliographiques 'Résumés d'archéologie suisse' qui rendent publics au niveau national les recherches et les résultats des fouilles, en organisant des cours ouverts à tous (voir Gazette NIKE no 7, juin 1988, page 23), elle continue la tradition des exposés et des colloques aux sujets très variés, en organisant des excursions scientifiques, elle effectue un travail d'information du public, un domaine dans lequel il reste encore beaucoup à entreprendre. La SSPA, en tant que porte-parole de l'archéologie en Suisse, intervient partout où il est nécessaire de créer un contact avec d'autres organisations et institutions, elle peut dans certains cas s'adresser aux autorités pour leur soumettre certaines demandes ou quand elle recherche un interlocuteur pour des projets concrets de construction ou des communiqués, elle se met également en rapport avec des organisations spécialisées pour la discussion de sujets particuliers, scientifiques, de problèmes de méthode, comme par exemple lorsqu'il s'agit en archéologie de synchroniser le classement informatique des biens culturels entre les offices de coordination et les usagers. C'est à toutes ces tâches que la SSPA va continuer à oeuvrer dans l'avenir.

Président: R. d'Aujourd'hui, Archäologische Bodenforschung, Petersgraben 9-11, 4001 Bâle

Secrétariat: Secrétariat général de la SSPA, U. Niffeler, Petersgraben 9-11, 4001 Bâle  
Tél.: 061/25 30 78

Urs Niffeler

\* \* \* \*

L'étude de la maison rurale en Suisse

Lorsque l'on définit par 'maison rurale' les bâtiments et les installations qui ont été utilisés ou sont encore utilisés par la population rurale, on a à peu près délimité le domaine de recherche qu'englobe 'l'Etude de la maison rurale en Suisse'. Cette étude ne s'intéresse pas seulement aux maisons d'habitation de la population rurale ou aux bâtiments à usages multiples dont une partie est réservée au logement, elle s'intéresse également aux bâtiments d'exploitation et aux bâtiments adjacents faisant partie du domaine agricole, aux bâtiments communautaires que l'on trouve encore dans bien des agglomérations rurales et bien entendu aux bâtiments de l'artisanat rural. Ce concept de maison rurale n'a vu le jour qu'au cours des dernières décennies et il s'agit à l'heure actuelle d'étudier et d'examiner les bâtiments ruraux dans leur ensemble afin de comprendre les liens historiques, culturels, fonctionnels et sociaux qui les unissent entre eux.

Le terme de 'maison rurale' est à prendre dans son contexte historique. Nos recherches s'intéressent à l'espace rural dans son ensemble et pas seulement aux 'paysans', terme qui regroupe dans la plupart des cas les fermiers de moyennes et de grosses exploitations. D'autres secteurs de l'économie rurale font partie de notre champ d'étude comme par exemple, les éleveurs, les vignerons et les groupes sociaux formés par les journaliers, les ouvriers agricoles, etc. Il est bien évident que les aspects traditionnels importants touchant au domaine de la construction, de l'habitat et du travail font également partie de notre étude. En règle générale, les constructions rurales reflètent l'évidence de toutes ces relations complexes qui unissent tout ce qui touche à l'habitat. Des facteurs naturels, historiques et culturels influencent la construction, la vie et l'économie. L'ampleur du domaine à étudier est telle que la Société suisse des traditions populaires a fondé il y a 70 ans à l'initiative de H. Schwab la 'Division de l'étude de la maison rurale en Suisse'. Cette division s'occupe de tous les domaines de recherche importants qui sont apparus au cours des dernières décennies.

Déjà au 19ème siècle de nombreux auteurs ont publié des ouvrages décrivant l'habitat rural: Graffenried et Stürler, E. Gladbach et surtout J. Hunziker (dont les œuvres n'ont été publiées qu'après sa mort). En 1903 la Société suisse des ingénieurs et des architectes a publié un gros ouvrage renfermant des plans et des dessins de constructions rurales. Au 20ème siècle, S. Schlatter, H. Schwab et H. Brockmann-Jerosch ont contribué à une meilleure connaissance de l'habitat rural. On peut encore citer Ch. Biermann qui dans ce domaine a procédé à une étude géographique du canton de Vaud et R. Weiss qui a interprété d'un point de vue traditionnel et de manière tout à fait remarquable les documents ayant servi de base aux écrits de J. Hunziker.

Les premiers chercheurs qui devaient eux-même compiler la documentation nécessaire à leurs travaux n'étaient bien entendu pas en mesure de passer systématiquement au peigne fin toutes les agglomérations d'une région étendue, encore moins de tous le pays. Ils ont dû se contenter de travailler de manière 'ponctuelle', c'est-à-dire que, dans chaque agglomération, ils n'ont pu étudier que certaines maisons particulièrement caractéristiques. Chaque chercheur ayant une manière différente d'aborder l'étude de l'habitat rural (selon des critères architectoniques, scientifiques, historiques ou ethnolinguistiques), il est évident que la recherche faite dans ce domaine à cette époque manquait d'homogénéité et était incomplète. Il ne faut cependant

**NOUVELLES**

pas critiquer le travail effectué par ses premiers chercheurs et il convient de leur être reconnaissant d'avoir fait un travail de recherche exceptionnel et nous avoir légué un véritable trésor d'observations et de réflexions scientifiques de grande valeur. On ne peut vraiment comprendre les diverses formes de l'habitat rural et en discuter que si la recherche dans ce domaine est réalisée à une grande échelle. C'est donc pour cette raison que la Société suisse des traditions populaires a fondé en 1945 l'Etude de la maison rurale en Suisse'. Des représentants de diverses organisations, toutes en relation avec la recherche dans le domaine de l'habitat rural collaborent à cette étude (la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, la Fédération des Architectes Suisses, la Société suisse des ingénieurs et des architectes, l'Association Suisse Industrie+Agriculture, l'union suisse des paysans, la Société suisse de géographie, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, le Musée national suisse, le Musée de l'habitat rural de Ballenberg) ainsi que des responsables de la commission des monuments historiques.

L'Etude de la maison rurale en Suisse' a pour objectif de répertorier de la manière la plus complète possible tout ce qui touche à l'habitat rural dans chaque canton et de rassembler tout cet ensemble de biens culturels sous formes de plans, de photographies et de descriptions. Les résultats de cet inventaire seront contenus dans un rapport dont un exemplaire sera remis au canton concerné et dont un autre exemplaire sera conservé aux Archives centrales de recherche 'Maisons rurales en Suisse' à Bâle. Le financement de ce travail est pris en charge, d'une part par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et d'autre part, par les cantons.

Les documents ainsi réunis sont soumis à une étude scientifique et servent à une série de publications 'La maison rurale de Suisse'. Cette série vient s'ajouter à deux grandes séries 'La maison bourgeoisie en Suisse' et 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' et comble ainsi une lacune car jusqu'à présent il n'existe aucune publication décrivant ce domaine important de notre culture qui représente l'habitat rural dans notre pays. Nos recherches se sont donc orientées tout d'abord vers la compilation des documents nécessaires à la publication de volumes descriptifs et apportant des informations si possible détaillées qui présentent les divers types de bâtiments d'habitation et d'exploitations rurales classés selon leur forme, leur construction, leur agencement, leur fonction et leur signification et décrits selon leur importance économique et leur intégration dans l'agglomération et dans le paysage en fonction de critères historiques, traditionnels, sociaux et linguistiques.

Ces recueils ne sont pas des inventaires comme il en existe pour les 'Monuments d'Art et d'Histoire' mais toutes les informations amassées sont mises à la disposition des cantons car c'est à eux qu'il appartient en fait de réaliser des inventaires complets qui ne peuvent être financés par les moyens mis à la disposition de la recherche. Les volumes de cette série présentent tout d'abord de façon analytique et compréhensible les documents étudiés et les résument ensuite de manière synthétique. Au premier plan on trouve les maisons rurales qui se distinguent par certaines particularités et qui ont été construites à une époque spécifique ou dont on trouve des exem-

## NOUVELLES

bles dans une région bien déterminée de notre pays. Contrairement à ce qui a été fait pour les 'Monuments d'Art et d'Histoire', il n'est pas utile de décrire chaque bâtiment dans le détail. Mais afin de souligner les caractéristiques principales et typiques qui se retrouvent dans une construction, les modifications qu'elle a subies au cours de son histoire et les aspects particulièrement intéressants, nous avons publié dans les divers volumes des études complètes de bâtiments très représentatifs.

En 1948, grâce à l'aide financière apportée par la Ligue suisse du patrimoine national, une brochure avait été publiée (depuis longtemps épuisée): 'Wegleitung für die Aufnahmen der bäuerlichen Hausformen und Siedlungen in der Schweiz' qui a servi de base de travail à bien des collaborateurs. C'était la première fois qu'une organisation scientifique essayait de poser des principes de base pour l'étude des édifices ruraux, valables pour toute la Suisse. Les questionnaires, les fiches d'inventaire ou les "Directives pour les collaborateurs et les auteurs de la série 'La maison rurale de Suisse'" élaborées plus tard ont également pour but de faciliter la tâche de ceux qui s'occupent de l'étude de la maison rurale et d'éviter une confusion totale due à des appellations régionales différentes. Afin d'éviter que la série de publications n'atteigne un nombre de volume trop important, la Société suisse des traditions populaires a limité le nombre des volumes pour chaque canton. Jusqu'à présent 2 volumes ont été publiés pour le canton des Grisons, 1 pour le canton de Glaris, 2 pour le canton du Tessin, 1 pour le canton de Lucerne, 2 pour le canton de Fribourg, 1 pour le canton d'Uri, le 1er volume pour le canton de Zurich et le 1er volume pour le canton du Valais (il est prévu d'en publier 3 pour ces deux cantons). Actuellement le 1er volume pour le canton de Vaud est sous presse, le 1er volume pour le canton de Berne et le 2ème pour le canton de Zurich paraîtront vraisemblablement l'année prochaine. D'autres volumes sont en préparation. Pour des raisons financières les recherches n'ont pas encore pu être entreprises dans tous les cantons, comme par exemple pour les cantons de Schaffhouse, de Soleure, de Neuchâtel, de Genève, de St-Gall et des deux Appenzell. Lorsque la rédaction de tous les volumes de la série sera terminée, il est prévu de publier des volumes complémentaires ou des volumes de synthèse qui traiteront de sujets classés par thèmes ou présenteront l'habitat rural par région.

Adresse: Etude de la maison rurale en Suisse  
Augustinergasse 8  
Case postale  
4001 Bâle

Max Gschwend, Brienz

\*\*\*\*\*

#### Nouvelles de l'Association de soutien au NIKE

Depuis la fondation de l'Association de soutien au NIKE, le 21 mars dernier, nous avons continué à travailler à l'évolution du centre NIKE qui est passé

de l'état de projet intégré au Programme national de recherche 16 du Fonds national suisse à l'état d'association au sens de l'article 60 et suiv. du Code civil suisse bénéficiant de l'appui financier des pouvoirs publics.

De 1986 à 1988 le Fonds national suisse a soutenu les objectifs du centre NIKE et lui a apporté son aide financière; à partir du 1er janvier 1989, le centre NIKE prendra en main sa propre destinée et continuera à exercer ses activités dans le cadre de l'Association de soutien au NIKE grâce au soutien financier de la Confédération, des cantons, des communes, des particuliers et des fondations.

Le jour de la création de l'Association de soutien au NIKE, 10 associations et institutions actives dans le domaine de la conservation des biens culturels en Suisse sont devenues membres de l'Association en tant que personnes juridiques; depuis cette date un nouveau membre s'est joint à eux: l'Association suisse pour châteaux et ruines. Vous trouverez la liste complète de ces associations au verso du bulletin.

En ce qui concerne nos finances, nous avons également bien progressé. Comme vous le savez, le Département fédéral de l'intérieur a décidé au mois de mai de nous octroyer à partir de 1989 un montant substantiel. Les requêtes que nous avons adressées aux cantons et aux grandes villes en vue de l'obtention de contributions financières annuelles renouvelables ne sont pas restées lettres mortes. A la date de clôture de la rédaction de ce numéro (2 septembre), les cantons suivants avaient décidé d'accorder une participation financière aux frais de fonctionnement du centre NIKE pour les années à venir (par ordre de réception des décisions): Appenzell Rhodes intérieures, Obwald, Neuchâtel, Uri, Argovie, Lucerne et Grisons. Nous attendons très bientôt les décisions prises dans d'autres cantons et dans certaines grandes villes. Grâce à la bienveillance et à la sympathie de nombreux magistrats et fonctionnaires de divers services dans tout le pays, le centre NIKE peut regarder vers l'avenir avec optimisme et confiance.

Vo

\*\*\*\*\*

#### Répertoire d'archéométrie Suisse

Afin de favoriser la collaboration entre les institutions et les personnes qui, en Suisse, s'occupent de l'application de méthodes scientifiques dans le domaine de l'archéologie, un groupe de travail a publié il y a quelques années une liste d'adresses. Dans le cadre du Programme national de recherche 16 (Méthodes de conservation des biens culturels), la direction du Programme a décidé de remettre cette liste à jour en collaboration avec le centre NIKE.

Cette liste qui vient de paraître en septembre ne concerne que le domaine de l'archéologie et a pour but de renseigner les archéologues et de leur permettre de savoir qui s'occupe de quel problème en Suisse. Cette liste doit également permettre à d'autres scientifiques de mieux s'orienter dans le domaine spécialisé de l'archéologie. Cette liste comprend pour chaque personne ou pour chaque institution citée l'adresse, la description du secteur de

travail et des prestations de service. Cette liste ne prétend pas être exhaustive mais représente un premier pas vers la rédaction d'un registre complet. Le centre NIKE accepte volontiers tous les renseignements et les informations additionnelles permettant de compléter cette liste.

Le répertoire comprend 71 pages, format A4, reliées par une spirale et peut être commandée au centre NIKE au prix de Fr. 15.- + frais d'expédition.

MB

\* \* \* \* \*

'Vers une banque de données culturelles et artistiques suisse', un projet de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) et de l'Association des musées suisses (AMS)

Le 13 juin 1988 a eu lieu à Berne une journée d'information organisée par l'AMS et l'ASSH consacrée au projet d'élaboration d'une banque de données. A cette occasion les participants à cette journée ont pu faire la connaissance de David Meili, directeur du projet nouvellement élu. David Meili travaille depuis 1981 comme directeur scientifique du Musée en plein air de l'habitat suisse au Ballenberg dont il est depuis 1986 également le directeur général. A partir du 1er novembre 1988 David Meili assumera la direction du projet d'élaboration d'une banque de données culturelles et artistiques suisse, projet limité pour le moment à un an.

La journée d'information avait pour but de présenter le projet à environ 120 participants, pour la plupart conservateurs de musée venant de tous les horizons du monde de la muséologie. Ce projet a pour objectif de répertorier au moyen de l'informatique les possessions des musées suisses; il a été élaboré par une équipe de 5 spécialistes et a été rendu public en août 1987 sous le titre 'Vers une banque de données culturelles et artistiques suisse'. Au cours de cette journée les auteurs de ce rapport ont pu répondre aux nombreuses questions émanant d'un public très intéressé et les responsables de l'Association des musées suisses et de l'Académie suisse des sciences humaines ainsi que les représentants de la Confédération ont également donné des précisions sur le financement et sur le processus de réalisation. Ce projet semble trouver un écho très favorable auprès des conservateurs et autres spécialistes en muséologie qui ont exprimé le souhait de le voir se réaliser rapidement.

Le centre NIKE va suivre l'évolution du projet au sein de la commission de direction et pourra ainsi favoriser, entre autres, les contacts avec les responsables d'autres projets semblables comme par exemple, ceux effectués dans le domaine d'architecture.

A propos de ce projet nous vous recommandons la lecture d'un article intéressant et détaillé écrit par Hans-Jörg Heusser, vice-directeur de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, paru dans la NZZ du 20/21 août 1988, p. 69s.

Dans un des prochains numéros de la Gazette nous donnerons la parole à David Meili, nouveau responsable du projet.

MB

## NOUVELLES

### Cycle de formation pour les conservateurs de musées

(Ce cycle concerne les personnes exerçant cette activité à titre non-professionnel)

L'Association des musées suisses (AMS) organise en collaboration avec le centre NIKE un cycle de formation pour les conservateurs de musées. Le premier cours de ce cycle aura lieu en Suisse alémanique et sera peut-être donné plus tard en Suisse romande. Ce cycle de formation est destiné aux membres de l'AMS, les personnes ayant l'intention de suivre tous les cours du cycle ont été choisies en priorité.

Ce cycle de formation comprendra 10 journées de formation réparties sur un an et demi, voire deux ans. Les membres du comité de l'AMS se mettent à disposition pour organiser une journée de cours dans leurs musées respectifs, cela permettra aux participants de visiter 10 musées en plus du programme de formation proprement dit. Les thèmes des cours ont été choisis de telle sorte que tous les sujets devraient être traités: les pièces de musées, les visiteurs... Les journées de cours sont divisées en deux parties: une introduction théorique et un exercice pratique. Les participants recevront avant chaque cours, dans la mesure du possible, une bibliographie qui leur permettra de se préparer au thème de la journée. Le jour même du cours, d'autres documents informatifs et des adresses de contact seront fournis qui leur donneront la possibilité de trouver des solutions aux questions qui les concernent plus particulièrement.

Pour la première série de cours de l'hiver 88/89, les thèmes suivants ont été choisis:

- la connaissance des objets: Landesmuseum, Zurich
- l'acquisition des objets: Museum zu Allerheiligen, Schaffhouse
- l'établissement des inventaires: Historisches Museum, Bâle
- la protection des objets: Historisches Museum, Frauenfeld

L'inscription s'est faite dans le cadre de l'AMS et est d'ores et déjà close. Des questions peuvent toutefois être adressées au directeur du cours, Heinz Reinhart, Historisches Museum du canton de Thurgovie, Frauenfeld, ou à Monica Bilfinger, NIKE, Berne.

MB

\* \* \* \* \*

### Séminaires de formation pour les marbriers

La commission pour la construction de l'Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers a demandé au centre NIKE de bien vouloir l'aider à organiser des séminaires de formation pour les marbriers spécialisés dans les travaux de conservation des monuments historiques.

## NOUVELLES

Il a été prévu d'organiser environ 6 séminaires de un à deux jours au cours de l'année à venir, voire des deux prochaines années. Le centre NIKE a constitué à l'intention de la commission pour la construction de l'Association un groupe de travail composé d'architectes, de conservateurs de monuments historiques et de scientifiques chargés d'élaborer un projet pour ces séminaires. Le premier séminaire aura lieu les 8 et 9 décembre 1988.

Ce séminaire aura tout d'abord pour but de présenter le métier de marbrier en tant que tel et en relation avec les autres professions. Cette première tâche incombe à un marbrier, à un conservateur des monuments historiques et à un architecte. Puis ce sera à Andreas Arnold de parler longuement sur le thème: la pierre et les dommages causés à la pierre. Ces deux premières journées ne devraient pas être trop consacrées aux exposés car les organisateurs souhaitent accorder le plus de temps possible aux discussions et aux visites. L'objectif de ces séminaires est de familiariser les participants avec le thème de la conservation des monuments historiques et surtout de favoriser le dialogue entre les divers corps de métiers s'occupant de la conservation et de la restauration.

Pour le premier séminaire le centre NIKE a réussi à apporter le soutien financier du Programme national de recherche 16 (Méthodes de conservation des biens culturels). Le nombre des participants a été limité à environ 40 personnes.

Pour d'autres informations s'adresser à: Monica Bifinger, NIKE, Marktgasse 37, 3011 Berne  
Tél.: 031/22 86 77

MB

\*\*\*\*\*

### L'artisanat et la conservation des monuments historiques

En 1851 la première exposition mondiale à Londres séduisit ses visiteurs par l'importance grandissante accordée à la production industrielle et par le nombre croissant de biens industriels qui, jusqu'alors, étaient produits artisanalement. C'est également à cette époque que les métiers de la construction sont passés du travail artisanal au travail industriel et c'est presque à cette date (en 1855) que l'architecte Gottfried Semper et l'historien d'art Jacob Burckhardt furent appelés à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, récemment créée, afin de se voir confier la tâche de former de jeunes architectes, c'est à partir de ce moment que les métiers d'architecte, d'ingénieur, d'archéologue et de conservateur de monuments historiques devinrent des professions à part entière.

Aujourd'hui plus d'un siècle a passé, les métiers artisanaux traditionnels de l'époque préindustrielle et la conservation des monuments historiques sont devenus indisociables. L'artisan qui s'occupe de rénover de vieux bâtiments est à l'heure actuelle

impuissant face à la construction (ou plutôt à la production) d'édifices régis par le modernisme à outrance et la planification informatisée s'il ne peut pas recourir à des spécialistes de l'interprétation des sources et des expertises ou s'il n'a pas à faire à des personnes qui, sur le chantier, l'aident et le conseillent. De même que le conservateur des monuments historiques ne peut rien sans l'aide de l'artisan expérimenté et traditionnel qui, avant 1850, grâce à ses grandes capacités, sa longue expérience et son imagination créatrice était considéré comme un artiste et estimé en tant que tel.

C'est pourquoi il est nécessaire qu'à l'avenir les artisans et les conservateurs trouvent les moyens et les méthodes de se former mutuellement afin d'aborder et de résoudre les tâches et les difficultés de plus en plus nombreuses auxquelles ils sont confrontés à l'heure actuelle sur les chantiers. Ce n'est que de cette façon qu'il sera possible de conserver les anciens bâtiments dans toute leur originalité en respectant le travail des artisans qui les ont créés et de transmettre cet héritage à une nouvelle génération.

Ces bâtiments sont et resteront les meilleurs lieux d'apprentissage pour les artisans comme pour les conservateurs et leur apportent plus que bien des manuels et bien des discours. Il ne faut pas oublier que ce n'est qu'au bout de longues années de pratique qu'artisans et conservateurs peuvent acquérir l'expérience et le savoir-faire nécessaires par exemple pour trouver le dosage correct de chaux et de sable pour obtenir un bon mortier, pour choisir le bon pigment pour le vernis d'une peinture. Cette expérience et ce savoir-faire ne s'acquièrent pas en suivant des cours ou en appliquant des recettes, les cours de perfectionnement servent au dialogue, à l'échange des idées et des expériences et constituent les bases nécessaires à la collaboration professionnelle permettant de restaurer les anciens bâtiments en préservant leur substance.

Rien ne peut se faire si le constructeur d'une part, l'architecte et son chef chantier d'autre part, ne partagent pas cette conception de la restauration car ce sont eux qui influencent de manière décisive la construction et, si leurs seules motivations sont guidées par le montant des coûts, le respect des délais et la garantie de réaliser un travail de précision suisse destiné à exister 20 ans sans entretien, cela signifie tout simplement la dégradation des vieux édifices. C'est pourquoi il est primordial que l'artisan traditionnel et le conservateur des monuments historiques soient contactés à temps afin de pouvoir faire profiter de leur expérience le constructeur non seulement lors de la définition du projet mais aussi lors des discussions préliminaires et surtout lors de l'élaboration du devis et de la détermination des délais. L'artisan et le constructeur doivent également travailler en étroite collaboration pour tout ce qui touche à la documentation du projet, au respect de l'état des bâtiments et des travaux à effectuer.

C'est sur ce thème de la collaboration qu'aura lieu au cours du semestre d'hiver à l'EPF-Zurich située à dix minutes de la gare principale un débat entre conservateurs des monuments historiques, architectes et représentants des diverses corporations artisanales, organisé par l'Institut pour la conservation des monuments historiques, pour le bien de nos édifices historiques et pour l'avenir de notre héritage culturel. (Voir programme détaillé à la page 23 de l'agenda)

Jürg Ganz, Conservateur  
des monuments historiques  
Frauenfeld

## Le Programme de Subvention Getty pour la conservation des monuments

Mi-avril le J. Paul Getty Trust à Los Angeles a présenté un nouveau Programme de Subventions faisant partie de sa politique déjà très étendue et très variée d'encouragement dans le domaine des arts. Ce nouveau programme destiné à subventionner la conservation des monuments est placé sous la direction de John Sanday, architecte et conservateur de monuments historiques d'origine anglaise qui, par ses activités, entre autres au sein de l'UNESCO, a déjà été appelé à travailler dans le monde entier.

Pour aider à la conservation de constructions d'intérêt majeur sur le plan architectural, historique et culturel, le Programme Getty prévoit d'accorder des subventions dans les domaines suivants:

1) Identification d'un projet (Project Identification Grant): des subventions, d'un montant de 20'000 dollars, sont accordées pour l'engagement de consultants qui ont pour tâche l'évaluation des besoins, les recherches historiques et l'analyse de l'environnement, afin de définir l'approche convenable des travaux à entreprendre.

2) Préparation et évaluation d'un projet (Project Preparation and Survey Grant): ces subventions d'un maximum de 35'000 dollars pour une construction de 50'000 dollars pour un ensemble de constructions sont destinées à financer la préparation de plans architecturaux et l'analyse des structures ainsi que l'établissement du devis pour les travaux de conservation. Ces subventions impliquent une participation financière au moins égale de l'établissement demandeur.

3) Mise en oeuvre d'un projet (Project Implementation Grant): ces subventions d'un maximum de 250'000 dollars sont prévues pour l'exécution des travaux de restauration. Les demandes doivent être accompagnées d'une documentation sur chaque étape des travaux. Les subventions impliquent un apport financier au moins égal de l'établissement demandeur, dans la plupart des cas, les deux tiers du coût total du projet devront être financés par d'autres organismes.

Pour être prises en considération, les demandes devront être soumises conjointement par le propriétaire du monument et l'organisme régional, national ou international qui dirigera la projet; elles devront aussi avoir reçu l'approbation de l'instance gouvernementale locale compétente.

Afin d'être éligible, le monument doit figurer à l'inventaire du patrimoine national. Dans les pays ne disposant pas d'un tel inventaire, l'importance architecturale, archéologique ou culturelle du monument sur le plan national doit être documentée. Une confirmation juridique de préservation à long terme est indispensable. Le monument doit appartenir à un organisme à but non lucratif ou l'équivalent et être ouvert ou utilisé pour le bien du public.

Les demandeurs doivent aussi prouver que la communauté locale participera à l'exécution des travaux de conservation du monument et à son entretien une fois le traitement terminé.

De plus amples détails sur ces subventions figurent dans un guide spécial fourni sur demande à:

## NOUVELLES

The Getty Grant Programm  
John Sanday, Program Officer  
401 Wilshire Boulevard, Suite 1000  
Santa Monica, California 90401-1455  
Tél.: 001213 393-4244

Vo

\* \* \* \* \*

### Restauration du vapeur à hélice 'Greif'

L'industrialisation a modifié prématurément le paysage de l'Oberland zurichois et y a laissé des traces indélébiles comme d'ailleurs elle a marqué la nature même des hommes. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de préserver les témoins de notre passé, comme par exemple les moyens de transport, afin de les faire connaître à la postérité.

Le plus ancien des bateaux circulant sur le Greifensee le 'Greif' a été construit en 1895 par Escher Wyss & Cie, Zurich, tout spécialement pour la navigation sur ce lac; à l'origine le 'Greif' était un vapeur à hélice et a fonctionné comme tel jusqu'en 1916, date à laquelle la machine à vapeur a été remplacée tout d'abord par un moteur à essence et ensuite par un moteur diesel.

En 1979, la machine à vapeur d'origine a été découverte par hasard et l'Association pour la conservation des anciennes installations artisanales et industrielles dans l'Oberland zurichois mise au courant de cette découverte a demandé à la Commission des monuments historiques du canton de Zurich de procéder à une expertise du bateau et de la machine. Cette expertise s'étant révélée positive, une fondation a été créée à Uster ayant pour but de remettre en état le bateau 'Greif' comme il avait été conçu en 1895 pour naviguer sur le Greifensee, de l'équiper de la machine à vapeur d'origine et d'assurer le bon fonctionnement du bateau restauré.

Dès la fondation créée, les travaux ne tardèrent pas à commencer à tous les niveaux avec la collaboration d'un groupe de techniciens comprenant des spécialistes de renom.

Grâce à des dons publics et privés, le travail a pu être accompli. Le 'Greif' est aujourd'hui le seul vapeur à hélice original d'Europe centrale qui transporte encore des passagers. Il est également le seul dont la chaudière est alimentée au charbon.

La machine à vapeur est une machine compound à deux cylindres qui tourne à environ 200 tours minute, produit une puissance d'à peu près 15 ch. et donne à ce bateau de 13 mètres de long une vitesse maximale d'environ 15 km à l'heure.

Le générateur de vapeur est une chaudière tubulaire de type de construction écossais d'une puissance maximale de 9 bars. La chaudière qui n'existe plus a été reconstruite à Arbon.

Les travaux de restauration entrepris avec le soutien de la Commission cantonale des monuments histo-

## NOUVELLES

riques ont été effectués d'après les plans originaux fournis par l'entreprise Escher Wyss. Toutes les pièces originales en bon état ont de nouveau été utilisées pour remettre ce bateau en état de marche. Le Greifensee dispose désormais d'un bateau à vapeur et donc d'un témoin unique de l'histoire de la technique.

Peter Surbeck  
Uster

\* \* \* \* \*

Les activités du 'TGVZU' à l'usine à gaz de Schlieren

Le 'Technikgeschichtliche Verein Zürcher Unterland' (TGVZU) (association pour la protection des techniques industrielles anciennes dans l'Unterland zurichois) a pour objectif comme son nom l'indique la conservation d'objets industriels anciens intéressants dans l'Unterland zurichois. Cette association a été fondée le 30 août 1985 après constatation que ni les associations à but lucratif ni les pouvoirs publics n'étaient en mesure de diriger de tels projets ou de les réaliser entièrement.

Grâce à l'appui d'une association, il est possible de motiver la population et de lui faire prendre conscience de l'importance de certains objets. Le TGVZU désire, d'une part réaliser un travail d'information du public sous forme de publications et de manifestations, d'autre part, grâce à l'intervention de groupes de travail, conserver certaines anciennes installations techniques, voire même les remettre en état et les exploiter.

C'est ainsi que le TGVZU a rédigé entre autres le 'Neujahrsblatt' du cercle de lecture de Bülach pour 1987/88 sur le thème: l'Evolution de l'industrie textile dans la vallée inférieure de la Glatt ('Die Entwicklung der Textilindustrie im unteren Glattal', K. Bolt, Ch. Kunz, U. Zimmermann, Bülach 1987, 32. Neujahrsblatt der Lesegesellschaft Bülach, 139 pages avec illustrations).

Le grand projet dont l'association s'occupe actuellement concerne la machine à vapeur surchauffée à installation compound en tandem de 300 ch. construite en 1904 par les Frères Sulzer équipée d'un générateur à volant à embrayage direct de 215 KVA venant de l'usine d'Oerlikon qui se trouve encore dans l'usine à gaz de Schlieren.

Cet ensemble de machines a été classé depuis fin 1987 monument historique et le Conseil administratif de la Ville de Zurich a accordé un crédit de Fr. 200'000 pour sa restauration. La réalisation du projet de restauration se fait en étroite collaboration avec les autorités compétentes.

Après la restauration de cet ensemble de machines, il est prévu de le faire fonctionner en démonstration pour le public dans le cadre du 'Gasi-Museum'. Le TGVZU est en mesure d'assurer l'entretien et le fonctionnement de ce groupe dynamo à vapeur.

Kurt Bolt et Charlotte Kunz, Zurich